



Usurpation d'adresse postale

Par videoq

Bonjour,

je me suis aperçu par hasard qu'une entreprise avait usurpé l'adresse de ma maison de vacances
que faut il faire?

c'est XXXX

Merci pour votre retour
Bien cordialement

Par morobar

Bjr,

Il faut porter plainte pour cette usurpation qui pourrait ne pas être sans conséquence, puisque l'entreprise est domiciliée
chez vous.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Supprimez vos données personnelles de votre message.

N'ouvrez aucun courrier destiné à l'entreprise, rendez-le au guichet.

Changez votre clé de boîte à lettres ou même supprimez la boîte à lettres.

Portez plainte pour cette usurpation avec les preuves dont vous disposez.

Par Isadore

Bonjour,

C'est une vraie usurpation, ou une simple erreur ? L'entreprise est en activité depuis quatre ans, ce monsieur ne serait-il
pas un voisin qui aurait mélangé 38 ou 13B et 3B ?

Avez-vous vérifié que ce monsieur n'était pas un voisin ?

Y a-t-il eu des évènements inquiétants ?

Par Videoq

Bonjour

J'ai contacté la gendarmerie de St eloy les mines

Il me demande de voire avec le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand

Je ne suis pas sur place mais il n'y a pas de boîte à lettres

Par yapasdequoi

Alors comment savez-vous que votre adresse a été usurpée ?

Par Videoq

J'avais besoin de joindre mon voisin j'avais perdu son téléphone donc j'ai fait une recherche par rue c'est la que j'ai vue le nom de ce monsieur avec mon adresse

Par yapasdequoi

En effet, il faut vérifier avec plus d'éléments avant de porter plainte. Une erreur sur l'annuaire est toujours possible.